Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil de la Municipalité de Martinville tenue le mardi 13 octobre 2026 à 19 h 00 à la salle du conseil, située au 233 rue Principale Est, à Martinville, à laquelle sont présents :

Mme Marie-Pierre Dubeau	Mme Kim Filion
M. Sylvain Côté (absent)	Mme Vickie Raymond
Mme Patricia Gardner	

Tous formant quorum sous la présidence de Monsieur le maire Michel-Henri Goyette.

Madame Julie Létourneau, directrice générale, greffière-trésorière, est aussi présente.

ORDRE DU JOUR
MARDI 13 octobre 2026

1. Ouverture de la séance ordinaire
2. Période de questions
3. Visiteurs
4. Adoption de l'ordre du jour (modification, ajout et retrait)
5. Adoption des procès-verbaux
   5.1. Séance ordinaire du 14 septembre 2026
6. Suivi des affaires découlant du point no 5
7. Correspondance
8. Rapport des comités et délégués
   8.1. Rapport du maire et de la mairesse suppléante
      8.1.1. Activités mensuelles du Maire
      8.1.2. Activités mensuelles de la mairesse suppléante
   8.2. Dépôt du rapport de l'inspecteur
      8.2.1.Rapport de l'inspecteur municipal
   8.3. Sécurité publique
   8.4. Sécurité routière
   8.5. Famille et aînés
   8.6. Environnement
   8.7. Urbanisme
   8.8. Loisirs et jeunesse
   8.9. Patrimoine, culture et bibliothèque
   8.10. Comité Ad hoc – Participation citoyenne / vie communautaire
9. Adoption des projets de règlements et règlements (incluant les avis de motion) n/a
10. Présentation et adoption des comptes
   10.1.1. Présentation des dépenses déjà autorisées, des dépenses incompressibles et des comptes à payer
   10.1.2. Présentation des salaires et des frais de déplacements
11. Autres points à discuter
   - Affaires nouvelles
   11.1. Adoption de la politique de la famille et des aînés et le plan d'actions 2026-2030
   11.2. Infotech / Renouvellement 2027 du contrat d'entretien et de soutien applicatif
   11.3. Centraide Estrie / Demande de dons 2026
   11.4. TECQ 2024-2028 / Adoption de la mise à jour de la programmation
   11.5. MRC de Coaticook / Dépôt du diagnostic en habitation
   11.6. La Maison séjour / Demande de dons 2026
   11.7. Michel Hamel, archiviste / Offre de service 2027
   11.8. Ramassage des feuilles mortes
   11.9. Dépôt de la lettre de démission du conseiller numéro 4 Alexandre Martineau
      11.9.1. Élection partielle le 29 novembre 2026
   11.10. Dépôt des états comparatifs au 30 septembre 2026

11.11. MRC de Coaticook / Invitation au souper des fêtes
11.12. Invitation au Grand rendez-vous des élus sur le monitorage en aménagement du territoire
11.13. Centre de services scolaire des Hauts-Cantons / Plan Triennal de répartition et de destination des immeubles 2027-2028/2028-2029/2029-2030
11.14. PPA-CE 2026 / Résolution
11.15. Autorisation de signature de l'entente de la MRC de Coaticook avec les partenaires sur la gestion des fonds dans le cadre du programme d'entente en patrimoine (PEP)
11.16. Rémunération / Personnel électoral pour l'élection partielle
11.17. Programme PGA-Eau / résolution
11.18. Centre d'Action bénévole de la MRC de Coaticook / Don pour les paniers de Noël 2026

12. Période de questions
13. Levée de la séance

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE ORDINAIRE

Monsieur Michel-Henri Goyette et ouvre la séance à 19 h 00 en souhaitant la bienvenue aux membres du conseil et constate le quorum.

2. PÉRIODE DE QUESTIONS
Aucune

3. VISITEURS
M. Gérald Brady fait part de ses inquiétudes concernant le futur possible projet des éoliennes dans la MRC de Coaticook.

20261001 **4. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR** (modification, ajout et retrait)

Il est proposé par la conseillère Vickie Raymond
Appuyée par la conseillère Kim Filion

ET RÉSOLU QUE soit adopté l'ordre du jour de la présente séance, tel que modifié, en conformité avec le règlement numéro 2024-103.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

5. ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX

20261002 **5.1. Séance ordinaire du 14 septembre 2026**

Il est proposé par la conseillère Patricia Gardner
Appuyée par la conseillère Marie-Pierre Dubeau

ET RÉSOLU QUE soit adopté le procès-verbal de la séance ordinaire du 14 septembre 2026.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

6. SUIVI DES AFFAIRES DÉCOULANT DU POINT N° 5
Aucun

20261003 **7. Correspondance**

Les membres du conseil ont pris connaissance du rapport de la correspondance déposée le 13 octobre 2026.

Il est proposé par la conseillère Kim Filion
Appuyée par la conseillère Vickie Raymond

ET RÉSOLU D'autoriser la direction générale à procéder selon les politiques en vigueur et les directives du conseil pour la conservation ou la destruction des documents de correspondance.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

8. RAPPORT DES COMITÉS ET DÉLÉGUÉS

8.1. Rapport du maire et de la mairesse suppléante

8.1.1. Activités mensuelles du Maire

Monsieur le maire, Michel-Henri Goyette, présente un compte rendu détaillé de ses activités et de sa participation à divers événements et rencontres au cours du dernier mois. Parmi les principales activités, il mentionne :

- CA Acti-bus
- Comité du MIIC – Témoignage sur le projet de loi sur la connectivité cellulaire
- CE RIGDSC
- Rencontre budget Acti-bus
- Rencontre Pierre Grondin EXP (divers projets)
- Rencontre Acti-bus / MRC budget
- Rencontre Ressourcerie des frontières

Autres activités :

- Animation Bingo Pickleball
- Journée porte ouverte caserne de Compton (absent)
- AGA de la Corporation de développement commentaire (CDC) au Centre Saint-Martin

8.1.2. Activités mensuelles de la mairesse suppléante

Madame la mairesse suppléante, Kim Filion, présente un compte rendu détaillé de ses activités et de sa participation à divers événements et rencontres au cours du dernier mois. Parmi les principales activités, elle mentionne :

- Conseil des Maires de la MRC de Coaticook
- Représentante élue au kiosque à la Fête de la région de Coaticook
- Congrès FQM
- Soirée information sur la filière éoliennes
- CDC / Enjeux pour les inscriptions pour les enfants de 5 ans
- Loisirs Kionata / présentation bilan 2026 et 11 enfants de Martinville pour le camps Kionata
- Lac à l'épaule de la MRC de Coaticook
- Rencontre comité jeunesse

- Consultation pour la politique de la famille et des aînés / MADA

Activités à venir :

- Webinaire sur la cartographie des zones inondables
- Conseil des Maires de la MRC
- Portes ouvertes Innergex le 22 octobre

8.2. Dépôt des rapports des inspecteurs

8.2.1 Rapport de l'inspecteur municipal

Le rapport de l'inspecteur en voirie, Jesse Phaneuf, a été déposé à la table du conseil et les membres du conseil ont pris connaissance de ce rapport.

8.3. Sécurité publique

Portes ouvertes de la caserne des pompiers de Compton

8.4. Sécurité routière

Limite de vitesse sur le chemin Des Sables, une surveillance sera effectuée par la Sûreté du Québec.

8.5. Famille et Aînés

La photo MADA a été prise et le plan d'actions sera transmis aux élus

8.6. Environnement

Le rapport des fosses septiques a été déposé au bureau municipal et des lettres seront transmises aux citoyens concernés.

8.7. Urbanisme

Deux demandes de dérogations mineures ont été déposées.

8.8. Loisirs et jeunesse

La conseillère Patricia Gardner informe les membres du conseil qu'il y aura distribution des bonbons de 16 h 30 à 19 h au Centre Saint-Martin pour la fête de l'Halloween.

8.9. Patrimoine, culture et bibliothèque

Activité citoyenne le 28 novembre pour le projet épicerie et Annick Paré profitera d'un moment pour parler de la bibliothèque. La bibliothèque est présentement en bris de service à cause du manque de bénévoles.

8.10. Comité Ad hoc – Participation citoyenne / vie communautaire

Activité citoyenne le 29 novembre pour l'épicerie (CSV) au Centre Saint-Martin.

9. Adoption des projets de règlements et règlements (incluant les avis de motion) n/a

10. Présentation et adoption des comptes

20261004 **10.1.1. Présentation des comptes à payer**

Il est proposé par la conseillère Vickie Raymond
Appuyé par la conseillère Patricia Gardner

ET RÉSOLU D'accepter les dépenses incompressibles et les dépenses déjà autorisées par le conseil au montant de 148 712,91 $ et d'accepter les comptes à payer au montant de 101 301,83 $.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

20261005 **10.1.2. Présentation des salaires et les retenues à la source**

Il est proposé par la conseillère Kim Filion
Appuyée par la conseillère Vickie Raymond

ET RÉSOLU D'entériner les versements des salaires pour le mois de septembre 2026 au montant de 18 729,63 $ incluant les retenues à la source et les déductions FTQ.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

11. AUTRES POINTS À DISCUTER - AFFAIRES NOUVELLES

11.1. Adoption de la politique de la famille et des aînés et le plan d'actions 2026-2030

Ce point sera rediscuté à une prochaine séance de conseil.

20261006 **11.2. Infotech / Renouvellement 2027 du contrat d'entretien et de soutien applicatif**

Il est proposé par la conseillère Kim Filion
Appuyée par la conseillère Marie-Pierre Dubeau

ET RÉSOLU De renouveler le contrat d'entretien et de soutien applicatif 2027 au montant de 6 680 $ plus taxes avec la compagnie Infotech.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

20261007 **11.3. Centraide Estrie / Demande de dons 2026**

Il est proposé par la conseillère Kim Filion
Appuyée par la conseillère Patricia Gardner

ET RÉSOLU D'autoriser un montant de 250 $ à titre de don 2026 à Centraide Estrie, tel que prévu au budget 2026.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

20261008 **11.4. TECQ 2024-2028 / Adoption de la mise à jour de la programmation**

Attendu que :

- La Municipalité a pris connaissance du *Guide relatif aux modalités de versement de la contribution gouvernementale dans le cadre du Programme de transfert pour les infrastructures d'eau et collectives du Québec (TECQ) pour les années 2024 à 2028;*

- La Municipalité doit respecter les modalités de ce guide qui s'appliquent à elle pour recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre de la ministre des Affaires municipales et de l'Habitation.

Il est proposé par la conseillère Kim Filion
Appuyé par la conseillère Marie-Pierre Dubeau

ET RÉSOLU QUE :

- La Municipalité s'engage à respecter les modalités du guide qui s'appliquent à elle;

- La Municipalité s'engage à être la seule responsable et à dégager le gouvernement du Canada et le gouvernement du Québec de même que leurs ministres, hauts fonctionnaires, employés et mandataires de toute responsabilité quant aux réclamations, aux exigences, aux pertes, aux dommages et aux coûts de toutes sortes ayant comme fondement une blessure infligée à une personne, le décès de celle-ci, des dommages causés à des biens ou la perte de biens attribuable à un acte délibéré ou négligent découlant directement ou indirectement des investissements réalisés au moyen de l'aide financière obtenue dans le cadre du programme de la TECQ 2024-2028;

- La Municipalité approuve le contenu et autorise l'envoi au ministère des Affaires municipales et de l'Habitation de la programmation de travaux ci-jointe et de tous les autres documents exigés par le Ministère en vue de recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre de la ministre des Affaires municipales et de l'Habitation;

- La Municipalité s'engage à déposer annuellement une mise à jour de sa programmation de travaux durant la période du 1er octobre au 15 février inclusivement;

▪ La Municipalité s’engage à réaliser les investissements autonomes qui lui sont imposés pour l’ensemble des cinq années du programme;

▪ La Municipalité s’engage à informer le ministère des Affaires municipales et de l’Habitation de toute modification qui sera apportée à la programmation de travaux approuvée par la présente résolution.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

11.5. MRC de Coaticook / Dépôt du diagnostic en habitation

Le diagnostic en habitation de la MRC de Coaticook a été déposé à la table du conseil.

11.6. La Maison séjour / Demande de dons 2026

Ce point sera rediscuté à une prochaine séance de conseil.

20261009 **11.7. Michel Hamel, archiviste / Offre de service 2027**

Il est proposé par la conseillère Vickie Raymond
Appuyée par la conseillère Patricia Gardner

ET RÉSOLU D’accepter l’offre de service 2027 au montant de 1 500,56 $ plus taxes de Michel Hamel, archiviste.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

20261010 **11.8. Ramassage des feuilles mortes**

La conseillère Patricia Gardner recommande aux citoyens de déchiqueter leurs feuilles mortes et de les laisser sur leur propriété.

ATTENDU QUE la municipalité souhaite offrir un service de ramassage des feuilles mortes dans les zones du village où la limite de vitesse est de 30 km/h et de 50 km/h ;

ATTENDU QUE ce ramassage aurait lieu le 9 novembre 2026, en même temps que la collecte du compost ;

ATTENDU QUE le coût du service est de 45 $ de l'heure ;

Il est proposé par la conseillère Marie-Pierre Dubeau
Appuyé par la conseillère Kim Filion

ET RÉSOLU D'autoriser le ramassage des feuilles mortes le 9 novembre 2026, en même temps que la collecte du compost, dans les zones du village de 30 km/h et de 50 km/h, au taux de 45 $ de l'heure, par la municipalité de Compton.

11.9. Dépôt de la lettre de démission du conseiller numéro 4, Alexandre Martineau

La directrice générale, greffière-trésorière, dépose à la table du conseil la lettre de démission du conseiller au poste numéro 4, monsieur Alexandre Martineau, transmise le 17 septembre 2026 et prenant effet le 21 septembre 2026.

La directrice générale, greffière-trésorière, avise le conseil de la vacance au poste de conseiller numéro 4.

20261011 **11.9.1. Élection partielle le 29 novembre 2026**

CONSIDÉRANT la démission du conseiller numéro 4, monsieur Alexandre Martineau, déposée à la présente séance ;

CONSIDÉRANT QUE la vacance est constatée plus de 12 mois avant le jour du scrutin de la prochaine élection générale et qu'elle doit, en conséquence, être comblée par une élection partielle ;

CONSIDÉRANT QUE la présidente d'élection a fixé le jour du scrutin au dimanche 29 novembre 2026 et en avise le conseil ;

Il est proposé par la conseillère Kim Filion
Appuyée par la conseillère Marie-Pierre Dubeau

ET RÉSOLU QUE le conseil prenne acte de la tenue d'une élection partielle le dimanche 29 novembre 2026 pour combler le poste de conseiller numéro 4.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

11.10. Dépôt des états comparatifs au 30 septembre 2026

Les états comparatifs au 30 septembre 2026 ont été déposés à la table du conseil.

20261012 **11.11. Souper des fêtes de la MRC de Coaticook**

Il est proposé par la conseillère Kim Filion
Appuyée par la conseillère Patricia Gardner

ET RÉSOLU D’autoriser l’achat de 5 billets au montant de 80 $ taxes incluses par personne pour le souper des fêtes de la MRC de Coaticook.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

11.12. Invitation au Grand rendez-vous des élus sur le monitorage en aménagement du territoire

Les membres du conseil ne donnent pas suite à l'invitation au Grand rendez-vous des élus sur le monitorage en aménagement du territoire.

11.13. Centre de services scolaire des Hauts-Cantons / Plan Triennal de répartition et de destination des immeubles 2027-2028/2028-2029/2029-2030

Le plan triennal de répartition et de destination des immeubles 2027-2030 a été déposé à la table du conseil par le Centre de services scolaire des Hauts-Cantons et les membres du conseil ne donnent pas de commentaires suite à ce dépôt.

20261013 **11.14. PPA-CE 2026 / résolution**

Dossier : VDZ96893
•Sous-volet : Projets particuliers d'amélioration par circonscription électorale (PPA-CE)

ATTENDU QUE la municipalité de Martinville a pris connaissance des modalités d'application du volet Projets particuliers d'amélioration (PPA) du Programme d'aide à la voirie locale (PAVL) et s'engage à les respecter;

ATTENDU QUE le réseau routier pour lequel une demande d'aide financière a été octroyée est de compétence municipale et est admissible au PAVL;

ATTENDU QUE les travaux ont été réalisés dans l'année civile au cours de laquelle le ministre les a autorisés;

ATTENDU QUE les travaux réalisés ou les frais inhérents sont admissibles au PAVL;

ATTENDU QUE le formulaire de reddition de comptes V-AF13 a été dûment rempli;

ATTENDU QUE la transmission de la reddition de comptes des projets a été effectuée à la fin de la réalisation des travaux ou au plus tard le 31 décembre 2026 de l'année civile au cours de laquelle le ministre les a autorisés;

ATTENDU QUE le versement est conditionnel à l'acceptation, par le ministre, de la reddition de comptes relative au projet;

ATTENDU QUE, si la reddition de comptes est jugée conforme, le ministre fait un versement aux municipalités en fonction de la liste des travaux qu'il a approuvés, sans toutefois excéder le montant maximal de l'aide tel qu'il apparaît à la lettre d'annonce;

ATTENDU QUE les autres sources de financement des travaux ont été déclarées;

Il est proposé par la conseillère Kim Filion
Appuyé par la conseillère Patricia Gardner

ET RÉSOLU que le conseil de la municipalité de Martinville approuve les dépenses d'un montant de 61 287,44 $ relatives aux travaux d'amélioration à réaliser et aux frais inhérents admissibles mentionnés au formulaire V-0321, conformément aux exigences du ministère des Transports du Québec, et reconnaît qu'en cas de non-respect de celles-ci, l'aide financière sera résiliée.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

20261014 **11.15. Autorisation de signature de l'entente de la MRC de Coaticook avec les partenaires sur la gestion des fonds dans le cadre du programme d'entente en patrimoine (PEP)**

Il est proposé par la conseillère Vickie Raymond
Appuyée par la conseillère Patricia Gardner

ET RÉSOLU d'autoriser la directrice générale, Julie Létourneau à signer l'entente de la MRC de Coaticook avec les partenaires sur la gestion des fonds dans le cadre du programme d'entente en patrimoine (PEP).

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

20261015 **11.16. Rémunération / Personnel électoral pour l'élection partielle**

ATTENDU QU' il y aura une élection partielle le 29 novembre 2026 ;

ATTENDU QU' en vertu de l'article 88 de la *Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités* (ci-après nommé Loi), le conseil municipal peut établir un tarif de rémunération plus élevé que celui énoncé dans le *Règlement sur le tarif des rémunérations payables lors d'élections et de référendums municipaux* ;

Il est proposé par la conseillère Kim Filion
Appuyé par la conseillère Marie-Pierre Dubeau

ET RÉSOLU

QUE dans le cadre de l'élection partielle qui se tiendra en novembre 2026 dans la Municipalité de Martinville, le conseil adopte les taux suivants comme tarification de la rémunération du personnel électoral :

Président d'élection	1 900,00$
Secrétaire d'élection	1 425,00$
Adjoint au président d'élection	675,00$
Scrutateur[1]	22 $/heure
Secrétaire du bureau vote[1]	21 $/heure
Préposé information & maintien ordre[1]	21 $/heure
Président d'une table vérification de l'identité des électeurs[1]	18 $/heure
Membre d'une table de vérification de l'identité des électeurs[1]	18 $/heure
Secrétaire ou membre d'une commission révision[1]	22 $/heure
Agent réviseur[1]	21 $/heure

[1] : **toute personne visée par cette rémunération a le droit de recevoir une rémunération additionnelle de 25 $ pour assister à une séance de formation.**

20261016 **11.17. Programme PGA-Eau / résolution**

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Martinville reconnaît l'importance de gérer efficacement ses actifs municipaux pour assurer leur durabilité à long terme ;

CONSIDÉRANT QUE la gestion d'actifs a pour objectif de mettre en place les activités nécessaires pour maintenir les actifs en état d'offrir des services durables et de qualité aux citoyens ;

CONSIDÉRANT QUE le plan de gestion des actifs (PGA) contribue à atteindre les objectifs stratégiques de la municipalité et à offrir des services durables et de qualité conformes au niveau de service convenu ;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité a pris connaissance du guide relatif au PGA du ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (Ministère) ainsi que des outils y afférents et qu'elle comprend chaque partie constituant le PGA ;

CONSIDÉRANT QUE la démarche de gestion des actifs municipaux offre un cadre structuré et des principes clairs pour les actifs ;

CONSIDÉRANT QUE le PGA maximise l'efficacité des ressources humaine et financières en identifiant les actifs prioritaires et en planifiant les dépenses de manière proactive ;

CONSIDÉRANT QUE la mise en œuvre du PGA contribuera à la résilience et à la pérennité des infrastructures municipales ;

Il est proposé par la conseillère Patricia Gardner
Appuyée par la conseillère Marie-Pierre Dubeau

ET RÉSOLU QUE

•la municipalité s'engage à élaborer et mettre en œuvre un PGA en eau afin d'optimiser la gestion de ses actifs municipaux ;

•la municipalité s'engage à transmettre, au Ministère au plus tard le 20 décembre 2026 le sommaire PGA-Eau et les informations requises par ce dernier ;

•le Conseil municipal approuve le document « Démarche de gestion des actifs municipaux en eau » et autorise le dépôt des documents auprès du Ministère.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

20261017 **11.18. Centre d'Action bénévole de la MRC de Coaticook / Don pour les paniers de Noël 2026**

Il est proposé par la conseillère Kim Filion
Appuyée par la conseillère Patricia Gardner

ET RÉSOLU D'autoriser un montant de 250 $ à titre de don 2026 à Centre d'action bénévole (CAB) pour les paniers de Noël 2026, tel que prévu au budget 2026.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

12. Période de questions

Aucune

20261018 **13. Levée de la séance**

Il est proposé par la conseillère Kim Filion
Appuyée par la conseillère Vickie Raymond

QUE la séance soit levée à 19 h 37.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

_____ _____

Julie Létourneau, directrice générale/greffière-trésorière

Michel-Henri Goyette, maire

''Je, Michel-Henri Goyette, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code Municipal.''